

العدل ظاهراً ونوراً في الرفق باهراً فكيف وقد رفع من المظالم
 وبسط من المرافق ما لا يُحيط به للحصر وقد صدر في أيام تصنيف
 هذا من أمره الكريم في الرفق بالمسجونين ورفع الوظائف
 الثقيلة التي كانت تؤخذ منهم ما هو اللائق باحسانهم
 والمعهود من رأفته وشمل الأمر بذلك ⁽¹⁾ جميع الاقطار وكذلك
 صدر من التنكيل بمن ثبت جورته من القضاة والحكام ما فيه
 زاجر المظلمة وردع المعتدين وأما فعله في معاونة اهل
 الاندلس على الجهاد ومحافظة على إمداد الثغور بالاموال
 والاقوات والسلاح وفتته في عضد العدو بإعداد العُدَد وإظهار

cela seul, dis-je, suffirait pour montrer un signe manifeste de justice et une lumière éclatante de bienveillance. Que dirons-nous, puisqu'il est établi que notre maître a aboli en fait d'injustices et prodigué en fait d'avantages ce qu'on est impuissant à compter? Au moment où l'on écrivait ce livre, un ordre sublime est émané de notre maître, d'avoir à traiter les prisonniers avec douceur et de supprimer les lourdes charges qu'on leur imposait; cet ordre embrassait toute l'étendue du pays. C'est là un vrai bienfait pour ces misérables, et c'est un acte digne de sa clémence célèbre. De même, il a commandé qu'on punît d'une manière exemplaire tout juge et tout gouverneur dont la tyrannie serait constatée. Voilà un bon moyen d'empêcher l'injustice et de repousser les oppresseurs. »

Tout ce qui se rapporte à sa conduite pour aider les habitants de l'Andalousie dans la guerre sainte, pour fournir aux places frontières des secours en argent, provisions de bouche et armes, pour affaiblir le pouvoir de l'ennemi ou briser ses alliances, au moyen de préparatifs en munitions de guerre, et d'une belle parade de vigueur; tout cela, disons-nous, est très-notoire, la connaissance n'en est nullement effacée